



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 18 MAI 2016**

Étaient présents:

Directrice :	Annie Lamarre
Étudiants :	Albert Ghitescu Daphnée Léger Taowa Munene-Tardif
Enseignants :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Andrée Pelletier Julie St-Pierre
Parents :	Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan Sylvie Morel
Représentante de l'OPP :	Geneviève Dodin
Représentante du Service de garde :	Lise Leblanc
Responsable de la vie étudiante et membre de la communauté:	Jacques Archambault
Étaient excusés :	
Myriam Bouroche	
Pierre Dansereau	
Éric Devlin	

1. Présences et vérification du quorum par le président

Il y a quorum des parents et plus de 50% des membres du CE sont présents. Andrew Edwards ouvre la séance à 18 h 32.

2. Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Andrew Edwards souhaite la bienvenue à Hélène Duplessis, une mère d'élèves venue à la période réservée au public, ainsi qu'à Monsieur Geoffroy, du département des Ressources Matérielles à la CSDM. Andrew Edwards propose une modification dans l'ordre du jour pour écouter l'intervention de Monsieur Geoffroy: la période réservée au public est amendée d'un point 3.1. L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par Julie St-Pierre et secondé par Sylvie Morel.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

Hélène Duplessis explique qu'elle est là pour en savoir plus sur la question de l'eau potable à l'école. Andrew Edwards donne donc la parole à Monsieur Geoffroy.

3.1. Situation de l'eau potable à l'École FACE

Le 2 mai dernier, des travaux de plomberie ont été entrepris au 2^e sous-sol de l'école, où des tuyaux anciens sont remplacés par des tuyaux en cuivre. Suite à cela, une coloration orange a été remarquée dans certains robinets. Monsieur Geoffroy explique que les anciens tuyaux sont en acier galvanisé. L'intervention a vraisemblablement créé des turbulences dans les canalisations, avec un plus fort débit d'eau qui pourrait avoir entraîné le détachement de particules de fer des parois. Un échantillonnage a été ordonné. Les résultats ont été rendus disponibles le 9 mai : sur onze échantillons prélevés à des endroits dispersés dans l'école, les *fontaines* étaient légèrement au-dessus du seuil, tandis qu'un *lavabo* au 4^e étage présentait une concentration 47 fois supérieure à la norme. Immédiatement, un arrêt de la consommation d'eau courante a été ordonné jusqu'à nouvel ordre, et la CSDM a avisé la DSP, le ministère de l'Environnement et la Ville de Montréal. Le rapport complet de la DSP est déposé en date d'aujourd'hui sur le site web de l'école et peut être consulté par les parents (version anglaise à suivre).

Monsieur Geoffroy explique qu'en termes d'analyse de risques, la DSP recommande de procéder à une purge des conduites d'eau, puis à une nouvelle caractérisation avant la remise en service. Mais en raison des problèmes de raccordement, pour améliorer le réseau d'eau de l'école et viser un entretien ultérieur plus facile, la CSDM a décidé de procéder au remplacement de l'ensemble des tuyaux alimentant les fontaines et la cafétéria, en les raccordant aux nouvelles colonnes d'eau qui sont progressivement installées sous les gymnases (3 déjà faites), elles-mêmes munies de filtres. Une nouvelle tuyauterie en cuivre est donc installée à tous les étages.

Monsieur Geoffroy précise qu'il n'existe pour FACE aucun plan de plomberie en raison de l'âge du bâtiment : il est donc difficile de *prévoir* les problèmes, et d'en déterminer les causes exactes. Il rappelle par ailleurs que d'autres travaux sont prévus (réfection des toilettes des filles au 4^e étage cet été notamment). De nouveaux tests seront faits avant la remise en service des toilettes.

Marie-Eve Arseneau indique que c'est la fin de l'année scolaire et donc la période de nettoyage des instruments : elle demande si l'eau des robinets peut tout de même être utilisée à cette fin. Monsieur Geoffroy lui répond que le danger du plomb est celui de l'ingestion, et non du ruissellement. Ainsi laver les instruments ou se laver les mains ne présente pas de risque sanitaire.

Sylvie Morel demande si le plomb se trouve dans l'eau ou plutôt dans les canalisations : Monsieur Geoffroy l'ignore. Il souligne qu'il n'existe pas de données historiques à ce sujet, ni à l'école ni à la Ville de Montréal, dont les canalisations étaient par ailleurs toutes en plomb jusque dans les années

1970. Des prélèvements seront faits en juillet 2016 sur les canalisations publiques amenant l'eau à l'école, pour déterminer si l'eau qui arrive est de bonne qualité.

Albert Ghiteșcu demande s'il existe des sections de tuyauterie entièrement en plomb : M. Geoffroy n'en est pas certain, c'est possible mais ce qui est plus probable est que les soudures soient faites au plomb.

Andrew Edwards explique qu'il a rassemblé les (très) nombreuses questions et inquiétudes des parents au cours des six derniers jours et que la plupart ont désormais trouvé une réponse. Il demande tout de même à quelle fréquence les tests étaient faits avant la crise actuelle : monsieur Geoffroy répond que la CSDM ne procédait pas à de tels tests, uniquement la Ville de Montréal le fait sur ses propres réseaux.

Andrew Edwards demande également si l'intégralité des nouveaux raccords aux abreuvoirs sera exempte de plomb : monsieur Geoffroy répond que des tests seront refaits avant la remise en service des fontaines. Il précise que le plombier commencera à travailler dès cette nuit (19 mai) vers 3 h 30 du matin pour installer les nouvelles conduites de cuivre. Vendredi 20 ou samedi 21 une nouvelle caractérisation devrait être possible, avec des résultats disponibles autour du mercredi 25 mai.

Andrew Edwards souligne que cette crise malheureuse résulte en fait d'une action positive et félicite l'École et la CSDM pour leur réaction rapide. Il déplore toutefois que le message ait mis tant de temps à se rendre ne serait-ce qu'à la présidence du CÉ, qui aurait pu communiquer plus rapidement et/ou avec plus de certitude avec les parents inquiets quant à l'état de la situation. Ce silence et cette incertitude ont certainement contribué à l'agitation. La direction souligne qu'elle a demandé à la CSDM de prendre désormais en charge le volet de la communication sur cette crise (et d'autres potentielles à venir), car les besoins de gestion quotidienne, de logistique et de présence physique sur les lieux de distribution l'empêchaient la plupart du temps d'être seulement à son bureau pour répondre aux questions.

Sylvie Morel rappelle que suite à l'éclosion de la problématique des moisissures dans les vieilles écoles de la CSDM, un questionnaire santé avait été mis en place pour le personnel des écoles. Elle demande si la même chose sera faite pour le plomb : monsieur Geoffroy répond que non, car la DSP le considère non nécessaire. En effet, il faut une exposition très longue et intense au plomb pour pouvoir constater une intoxication, qui se mesure d'abord par des prélèvements sanguins et non par des symptômes particuliers.

Monsieur Geoffroy ayant terminé sa présentation et les questions étant épuisées, ce point est clos et il quitte la salle. On rappelle que le rapport de la DSP peut être consulté sur le site de l'école.

Hélène Duplessis, présente pour la question du public, décide de quitter également.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2016

Au point 9 du conseil des élèves, il faut remplacer « au Bistro » par « dans la cour d'école » pour la fête de fin d'année du secondaire.

Au point 11 du service de garde, Lise Leblanc demande de corriger les trois points suivants :

- 412 inscriptions finalement pour l'année 2016/2017, soit 60 inscriptions supplémentaires par rapport à 2015-2016, ce qui montre un certain impact de la coupure du transport
- Joe Cacchione et non Geneviève Dodin a calculé le total des frais des journées pédagogiques pour 2016-2017.
- Il lui est difficile de « s'ajuster pour le choix des activités 2017-2018 » car les prix des compagnies dont elle réserve des activités augmentent eux aussi.

Annie Lamarre souligne qu'il faut tout de même veiller à ce que les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités spéciales qui ont lieu à l'école puissent profiter d'une journée agréable eux aussi, afin de limiter les perceptions d'inégalité.

L'approbation du procès-verbal tel que modifié est proposée par Julie St-Pierre, secondée par Albert Ghitescu.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 20 avril 2016 (Liste d'actions)

Voir l'annexe A pour le statut de chacune des actions à prendre suite à la séance du 20 avril. Pour la réunion destinée à trouver les moyens de promouvoir le Secondaire à FACE auprès des élèves du primaire, Joe Cacchione suggère de former un petit comité dès la rentrée. Albert Ghitescu se propose pour y participer à titre d'ancien de l'école. Annie Lamarre souligne que c'est un travail à long terme et qu'il sera inutile de cibler les élèves de 6^e année en 2016-2017 : c'est un message à envoyer aux 5^e année.

6. Rapport du Président

Andrew Edwards souhaite revenir sur la question de l'instauration de battements entre les classes, requise par la loi. Il rappelle que la rébellion est « dans l'ADN » de FACE : l'école n'existerait plus n'eût été l'opposition à la loi instaurant les commissions scolaires linguistiques. Il souligne que le respect de la loi est une bonne chose, mais qu'il faut toujours vérifier le pourquoi de ses prescriptions et ne pas hésiter à les contester. Annie Lamarre rappelle que les règles ont leur raison d'être même si on n'en connaît pas toujours l'historique et le fondement. À FACE, l'absence de battements interclasses équivaut à un total de 5 semaines d'enseignement en moins pour les élèves : c'est considérable compte tenu du temps d'apprentissage académique déjà compressé à FACE. Elle reconnaît que la contestation peut parfois avoir du bon, mais qu'il faut pour cela présenter un argumentaire incontestable, ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

6.1. Points d'information

Andrew Edwards présente le courrier reçu, notamment une campagne de sensibilisation (affiches) de la SAAQ au sujet de la sécurité à vélo autour des écoles. Les représentants du Conseil des élèves les afficheront à l'attention des élèves du secondaire, qui sont nombreux à venir à l'école à vélo.

6.2. Fête de la rentrée

Andrew Edwards explique que la première rencontre de préparation pour la fête de la rentrée a eu lieu lundi 16 mai. L'événement a été baptisé le « FACETival » (sous-titré « La communauté FACE fête la rentrée »), et se tiendra le vendredi 9 septembre en après-midi dans la cour de l'école.

Le tout prend beaucoup d'ampleur, il y aura plusieurs axes (stands ou kiosques), notamment (mais pas seulement) nourriture et breuvages, activités pour les petits, et scène pour des performances musicales. Il souligne le besoin d'aide du comité organisateur et invite les enseignants à aider à l'organisation et au succès de la fête, notamment les enseignants de musique qui pourraient encourager des élèves à se produire sur la scène. Marie-Ève Arseneau répond que si tôt dans l'année c'est difficile car la distribution des instruments n'est pas terminée, donc il n'est pas certain que les élèves qui ne possèdent pas leur propre instrument puissent jouer. Mais elle va en parler avec les jeunes et encourager les volontaires. Elle en donnera des nouvelles au comité organisateur. Elle suggère également de faire appel aux anciens de FACE.



7. Rapports des parents

7.1. Comité parents CSDM

Andrew Edwards était présent à la rencontre de la région Sud, où on se questionne sur le fonctionnement de la Fondation de la CSDM. Apparemment, elle garde un pourcentage de chaque don reçu, avec un minimum de 15\$: on se demande ce qu'il arrive en cas de dons de 20\$ pour un projet particulier, ne reçoit-il que 5\$? On se demande également comment l'argent est réinjecté. La balance réelle serait en déficit de 18 M\$.

Pour le comité central des parents, il lit les notes de Sheena Bassani, qui s'y est rendue à sa place (il n'a pas été possible de trouver un parent CSDM disponible). Les discussions s'orientaient autour des écoles à projet particulier, en particulier Étoile-Filante et Robert-Gravel. Par ailleurs, le budget du Comité de parent est en surplus de 35,000\$ et doit, selon les règles comptables de la CSDM, être retourné à cette dernière, alors que les parents estiment qu'il devrait bénéficier aux élèves. Enfin, il a également été question d'une plus grande autonomie octroyée aux Conseils d'établissement en cas d'adoption du projet de loi 86 (maintenant abandonné).

8.2. Comité parents CSEM

Eamon Egan a assisté à la dernière réunion où il était question de la consultation en cours sur les élèves HDAA. Il enverra un rapport écrit de ce qui s'est dit.

8.3. OPP

Geneviève Dodin rappelle que la vente de garage collective se tiendra dans la cour de l'école le samedi 28 mai. Elle encourage les représentants des élèves présents à y tenir une table de nourriture (sandwichs, hot-dogs) qui marche habituellement très bien. Elle rappelle à Annie Lamarre d'envoyer un courriel d'invitation à l'événement aux nouveaux parents 2016-2017.

En lien avec le projet Trottibus (voir le rapport des comités du CÉ), elle souligne à l'attention Annie Lamarre la nécessité que l'école signe le protocole d'entente avec la SCC afin de pouvoir lancer officiellement la promotion du projet et le recrutement de bénévoles.

Enfin, Geneviève Dodin demande à Lise Leblanc où en est le projet de faire repeindre les lignes dans la cour d'école : Lise Leblanc répond que la cour va être ré-asphaltée par endroits, et qu'il faut donc attendre que ce soit fait avant de peindre. La commande est passée, mais elle sera sans doute réalisée au mois de juin seulement.

8.4. Fondation

En l'absence de Sheena Bassani, ce point est passé. La direction indique toutefois que le protocole d'entente est en cours d'examen par les avocats de la CSDM. Elle annonce également que la Forêt enchantée sera inaugurée officiellement le 16 juin en présence des grands donateurs, officiels et élus, et ouverte aux visites le 17 juin. Une affiche et des invitations sont en cours d'élaboration.

9. Rapport du conseil des élèves

Albert Ghitescu explique que la murale de 2015-2016 est en cours de réalisation près du local 352. Il indique également que la fête de fin d'année pour les élèves du secondaire est en cours d'organisation avec l'aide de Michelle Vachon, elle aura lieu le 8 juin sur l'heure du lunch. Elle sera ouverte aux 7^e à 11^e année uniquement, et n'occupera qu'une partie de la cour. Les enseignants présents demandent

comment les élèves arriveront à distinguer les élèves du primaire, notamment les 6^e année, qui sont en pause lunch au même moment. Albert Ghitescu prend note et le Conseil des élèves y réfléchira. Dans le cadre de la distribution de milliers de bouteilles d'eau potable dans l'école depuis plus d'une semaine, Albert Ghitescu explique que le Conseil des élèves veut installer des sacs transparents à plusieurs endroits afin de récupérer les bouteilles pour le recyclage. Lise Leblanc lui propose de lui donner les coordonnées de l'organisme auprès duquel elle a commandé les contenants en carton pour items à recycler, qui seraient sans doute plus appropriés que des sacs.

La peinture du Bistro n'a pas pu être faite comme prévu lors de la dernière journée pédagogique. On vise de la terminer avant la fin de cette année scolaire.

Concernant le nouveau T-shirt d'éducation physique, le matériau choisi sera finalement 50% coton/polyester, la couleur préférée des élèves est le bourgogne. Il reste quelques décisions à prendre au sujet des impressions devant et/ou derrière.

Daphnée Léger indique enfin que les auditions du Fashion Show commencent et qu'elles sont ouvertes aux élèves de 6^e année actuels (qui seront donc en 7^e année).

10. Rapport des enseignants

10.1. Points d'information

Julie saint-Pierre rapporte que 101 élèves partent pour New York bientôt. Le voyage à Boston s'est extrêmement bien passé. Appuyée par Louise Blanchette, elle souhaite que l'école et/ou l'OPP communique avec les parents au sujet des absences prolongées d'élèves pour vacances prises en-dehors des dates de vacances scolaires. Il serait important de souligner que les dates essentielles (examens, concerts) ne sauraient être manquées pour cause de vacances, mais aussi qu'il n'est pas de la responsabilité des enseignants de faire rattraper le retard aux élèves qui reviennent de vacances : c'est à eux de s'organiser pour récupérer ce qu'ils ont manqué, par exemple en venant aux périodes de récupération.

Andrew Edwards rappelle qu'il y a déjà eu des communications aux parents pour leur rappeler les périodes cruciales, et souligne que les voyages sont souvent très enrichissants pour les jeunes. Sylvie Morel souligne toutefois que le problème principal réside dans les attentes des parents vis à vis des enseignants concernant le rattrapage des cours et notions manquées. Julie Saint-Pierre et Louise Blanchette rappellent de concert que cette information (la responsabilité des jeunes quant à leur récupération) est marquée dans les pages roses de l'agenda.

Andrew Edwards profite de l'occasion pour demander s'il existe à FACE la possibilité de prendre part à des échanges scolaires à long-terme (correspondants étrangers présents dans la classe/absence prolongée d'un élève en échange à l'étranger). Louise Blanchette répond que c'est le cas

Annie Lamarre explique que pour faire face à ce problème de plus en plus largement répandu, la CSDM va communiquer avec les parents dès la rentrée 2016 à ce sujet. Elle ajoute qu'à FACE, lorsque la direction adjointe est avisée d'un tel voyage prévu par une famille, les directeurs adjoints envoient une lettre aux parents pour souligner la responsabilité qui incombe à l'élève de récupérer lui-même ce qu'il a manqué.



10.2. Activités et sorties scolaires

Une série de formulaires est distribuée en séance : on procède à l'approbation sortie par sortie pour 2016-2017. Pour le voyage à Québec des 6^e année, la campagne de financement sera faite avec Lamontagne. Geneviève Dodin rappelle que cette compagnie avait donné lieu à des insatisfactions par le passé à cause de leur politique de « récompenses » distribuées aux « bons solliciteurs ». Andrée Pelletier répond que les enseignants ont demandé à la compagnie de cesser cette politique et qu'ils veilleront à ce que ce soit respecté.

Pour le voyage à NY des 11^e année, il n'y a pas de campagne de financement prévue : la plupart des élèves travaillent pendant l'année à cette fin. Les sorties à la Maison Théâtre, entièrement subventionnées par les budgets École montréalaise, sont approuvées en bloc.

Approbation des sorties proposée par Lise Leblanc, secondée par Sylvie Morel.

L'approbation du voyage en Europe est remise à la prochaine rencontre : Julie Saint-Pierre précise que le prix annoncé (2 000\$) devrait être plus élevé (2 200\$), et on lui demande plus de détails sur les campagnes de financement prévues. Andrée Pelletier indique qu'elle y ajoutera le Camp Jouvence des 5^e année, dont le formulaire manque ici.

11. Rapport des autres membres du personnel

11. 1. Service de garde

Lise Leblanc souligne que c'est présentement la Semaine des services de garde à la CSDM. Plusieurs activités spéciales sont prévues pour les enfants réguliers, dont la fête qui a eu lieu dans la cour cet après-midi. Elle explique que c'est une façon de retourner les surplus du service de garde aux enfants utilisateurs. Marie-Ève Arseneau fait remarquer que le volume de la musique rendait difficile le travail des classes de secondaire : Lise Leblanc approuve et l'informe qu'il a été demandé à plusieurs reprises au technicien de baisser le son, ce qu'il a fait de façon intermittente.

Concernant la discussion sur les journées pédagogiques et leur coût, elle explique ce qui suit : il y a chaque année vingt journées pédagogiques. Les trois premières et les trois dernières sont toujours soumises à sondage auprès des parents, et comme il y a souvent peu d'inscrits à ces six journées, ce sont des journées « maison » (activités simples à l'école). Il reste donc journées en tout, parmi lesquelles trois seulement sont des journées « maison » avec peu d'inscriptions. Lors des autres journées pédagogiques, elle doit organiser des activités avec des sous-traitants, soit à l'extérieur soit en les faisant venir à l'école, en raison de ses limites budgétaires et de personnel versus la taille des groupes.

Annie Lamarre lui demande de prendre tout de même en compte les remarques quant au coût des activités spéciales qui ont lieu à l'école, en considération des enfants dont les parents n'ont pas les moyens de les y inscrire. Ceux-ci doivent tout de même pouvoir accéder à la cour d'école. Lise Leblanc informe que pour la journée pédagogique du 24 mai prochain, elle a eu la possibilité d'organiser une sortie au Musée McCord, en raison du faible nombre d'inscriptions. Geneviève Dodin souligne que l'école, au centre-ville, est entourée de musées et autres institutions culturelles et qu'il serait souhaitable d'en profiter plus.

Annie Lamarre et Lise Leblanc reviennent ensuite sur diverses demandes qui leur sont faites par les parents au vu de la coupure du transport scolaire, et expliquent l'impossibilité pour l'école d'accéder à ces demandes. L'école ne peut ouvrir ses portes plus tôt en raison des coûts de surveillance (il faut en tout 24 surveillants pour couvrir toute l'école), et le service de garde ne peut pas accommoder d'autres blocs que ceux qu'il propose (journée entière/demi-journée/lunch seulement) en raison des subventions fixes qu'il reçoit pour ces services.



Geneviève Dodin demande s'il existe toujours le « bloc dépannage » pour l'heure durant laquelle les enfants du primaire peuvent attendre leur grand frère ou sœur du secondaire, et s'il ne pourrait être élargi aux enfants qui se font raccompagner par un élève du secondaire qui ne soit pas de leur famille. Lise Leblanc répond que c'est impossible car elle ne reçoit pas de subvention pour ce bloc. Par conséquent, les enfants ne sont assignés à aucun éducateur : ils restent à l'accueil du service de garde pendant environ une heure, où ils peuvent faire leurs devoirs. Elle ne dispose donc pas de budgets pour élargir ce bloc. Geneviève Dodin suggère de demander si le YMCA centre-ville (dont la Zone jeunesse offre des séances d'aide aux devoirs à plusieurs élèves de l'école) ne pourrait pas être mis à contribution en détachant un éducateur à l'école pour pouvoir élargir ce bloc en bloc d'aide aux devoirs. Lise Leblanc ne sait pas si c'est possible.

Enfin, Lise Leblanc rappelle que le service de garde a plus de 400 inscriptions pour 2016-2017, ce qui représente tout un défi pour « loger » tous les groupes : plus d'enseignants devront accepter de partager leurs salles au sous-sol.

11.2. Personnel FACE

En l'absence de Jacques Archambault, ce point est passé.

11. Point de la direction

11.1. Nouvelles du MEES

Ce point est passé.

11.2. Nouvelles de la CSDM

Ce point est passé.

11.3. Nouvelles de l'école

Annie Lamarre souligne que le mois qui vient de s'écouler a été particulièrement chargé, entre le décès d'un enseignant, plusieurs dégâts d'eau, et enfin la crise de l'eau potable. Mais à côté de ces nouvelles plutôt négatives, elle souligne également qu'il y a beaucoup de choses positives qui se déroulent à l'école et dont on parle moins : des voyages, des concerts, un projet de robotique au primaire, une exposition scientifique du côté anglophone, etc.

11.3.1. Analyse de situation (projet éducatif)

Annie Lamarre annonce que l'analyse de situation commencera en bonne et due forme la semaine prochaine avec les enseignants, et se poursuivra par la suite avec les élèves, puis les parents.

11.3.2. Ressources matérielles et humaines

Annie Lamarre annonce qu'elle fournira une nouvelle liste de travaux à la prochaine séance du Conseil d'établissement. Elle fait le point sur le projet pilote en cours pour améliorer la propreté de l'école : les choses s'améliorent lentement, mais on est encore loin de l'objectif. Il est soumis à une évaluation mensuelle par un expert de la CSDM.

Pour ce qui est des RH, le poste de la psychologue sera finalement maintenu à 1 jour/semaine, et le poste de la technicienne en bibliothéconomie, dont elle avait annoncé qu'il passerait à quatre jours, restera finalement à cinq jours/semaine. Par contre, elle ne sait pas encore si le financement suivra, compte-tenu des postes créés à l'école entre-temps (TES 3 jours/semaine par exemple).

11.3.3. Fin d'année

Les examens sont en cours. Marie-Ève Arseneau remarque que l'horaire des 6^e années n'a pas été bien communiqué au département de musique qui a dû aller en faire la demande aux directions adjointes afin de savoir quels cours étaient annulés. Annie Lamarre en prend note, mais souligne que tout devrait avoir été fait comme d'habitude.

Annie Lamarre annonce que l'équipe de direction est en réflexion pour développer un nouveau plan de surveillance afin de rendre celle-ci plus efficace.

Annie Lamarre explique qu'il y a plusieurs changements apportés à l'agenda pour 2016-2017, faisant suite aux recommandations du comité EREHDAA : la pagination sera changée, la taille agrandie, les informations ciblées par couleurs selon les âges, etc. L'équipe école enverra également un « tableau des récupérations » aux parents, afin que ceux-ci sachent quand leurs enfants peuvent/doivent se rendre en récupération.

L'organisation de la rentrée scolaire 2016 est en cours, avec le problème logistique du décalage des heures d'entrée des 1^e et 2^e année et des 3^e à 11^e année : ces dernières commencent vingt minutes plus tard et seront donc dans les couloirs pendant que les 1^e et 2^e années seront en période famille. Il y aura un besoin additionnel de surveillance.

11.3.4. Horaire et Famille

Annie Lamarre renvoie au document grille horaire distribué en séance. Pour l'année scolaire 2016-2017, le préscolaire et 1^e et 2^e année commenceront à 8 h 00, tandis que de la 3^e à 11^e année, le début des classes est fixé à 8 h 20. Le préscolaire finira à 14 h 37, le primaire à 14 h 50, et le secondaire à 15 h 45, sauf certains groupes le vendredi.

Andrew Edwards se désolé que la Famille disparaisse presque complètement. Louise Blanchette souligne que ce « temps famille » n'est pas toujours bien mis à profit, ce qui contribue à la perception d'inutilité ou de « zone tampon » pour absorber les retards matinaux. Annie Lamarre rappelle que dans l'analyse de situation, on se doit de se demander quels sont les *besoins de l'élève*, et que le concept de Famille doit nécessairement être revu à cette lumière-là, surtout pour les petites classes du primaire.

11.3.5. Élèves HDAA

Annie Lamarre annonce que Pierre Dansereau devait présenter un rapport ce soir, mais qu'il le fera à la prochaine rencontre. L'orthopédagogue Sonia Lafrance a fait plusieurs recommandations pour le primaire.

11.3.6. Gestion des absences et des retards

Annie Lamarre annonce que pour rendre la prise des présences et des retardataires plus efficace, les enseignants pourront l'année prochaine saisir ces informations dans un système informatique en ligne. Les enseignants seraient en grande partie pour ce changement, mais Louise Blanchette souligne qu'il faut pour cela que les ordinateurs fonctionnent correctement.

11.3.7. Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

La résolution autorisant le transfert est proposée par Lise Leblanc, secondée par Louise Blanchette. Andrew Edwards et Annie Lamarre la signent en séance.

11.3.8. Profil du gestionnaire

Andrew Edwards doit faire un suivi à ce sujet. Les commentaires sont à envoyer pour juin.

12. Projet de loi 86

Ce point est passé, le projet ayant été abandonné par le MEES.

13. Rapports des sous-comités

13.1. Comité sur l'organisation scolaire

Le nouvel horaire tel qu'évoqué au dernier CÉ n'apporte pas de réponse à la demande de décalage exprimée depuis plus d'un an. Il ferait non seulement disparaître la famille pour les 4-5-6e, mais ferait en plus commencer les 1-2-3e cinq minutes plus tôt. Les parents espèrent toujours pouvoir faire appliquer un horaire de début des classes autour de 8 h 30, si ce n'est pas en septembre 2016, ils proposeront ce changement pour 2017-2018.

13.2. Comité sur le projet éducatif

En attente de l'avancement des réflexions par l'équipe école et le Comité enseignants.

13.3. Comité sur le transport scolaire

- Trottibus : première rencontre prometteuse avec la coordonnatrice de la SCC et orientation vers un projet pilote pour la rentrée avec comme objectif de tenir jusqu'à Noël et de réévaluer le projet. Quatre mamans se sont proposées pour quatre trajets (points de rencontre) différents, de quatre secteurs de la ville. L'OPP attend que l'école/direction signe l'entente école/SCC avant de lancer la communication à plus grande envergure auprès des élèves du préscolaire et primaire pour recruter des marcheurs (enfants) et des accompagnateurs (adultes). Dans le cadre de ce projet, chaque parent bénévole devra se soumettre à une enquête d'antécédents judiciaires et/ou demande de plumitif, en espérant que cela ne refroidira pas les ardeurs.
- Plateforme de co-transport : le nombre d'inscriptions augmente tranquillement. L'OPP a demandé aux développeurs d'intégrer (dessiner sur la carte) les trajets des 9 autobus actuels, afin que les utilisateurs situent des voisins dont les enfants auraient potentiellement emprunté l'autobus également.
- Vélo : des ancrages supplémentaires avaient été promis par l'arrondissement du Plateau sur le trottoir Université (côté école) mais pas de nouvelles.
- STM : réflexion en cours quant à la possibilité d'accommodements tarifaires pour les parents de FACE qui accompagneraient plusieurs enfants (formule "sortie en famille"). Cela semble complexe car cela ne s'appliquerait qu'à eux, et sur certains trajets de bus/certaines heures seulement.

13.4. Comité sur le bilinguisme

Pas de rapport.

14. Varia

Ce point est passé.

15. Levée de la séance



À 21h08, l'ODJ étant épuisé, la levée de la séance est proposée par Lise Leblanc, secondée par Marie-Ève Arseneau. La séance subséquente est le mercredi 15 juin 2016.

Geneviève Dodin
20-05-2016

Pièce jointe : Annexe A – Liste d'actions du 20 avril 2016

**ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 20 AVRIL 2016**

#	Action	Responsable	Statut
1.	Faire les corrections apportées en séance et envoyer le procès-verbal du CÉ du 30 mars 2016 pour le site web de l'école	Myriam Bouroche	Fait
2.	Modifier le calendrier scolaire 2016-2017 pour ajouter la fête des arts le 9 septembre et revoir la date de signalisation préventive de janvier	Annie Lamarre	Fait (9 sept) Impossible (date de signalisation) en raison du respect des délais entre les communications
3.	Publiciser les spectacles de fin d'année offerts par le secondaire dans l'infolettre de la direction et celle de l'OPP	Annie Lamarre Geneviève Dodin	Fait (infolettre OPP 29 avril)
4.	Dans le nouvel horaire proposé, supprimer le battement après la classe famille s'il s'agit juste de traverser un corridor	Annie Lamarre	Impossible car il y a encore trop de déplacements
5.	Faire approuver par courriel le profil du gestionnaire	Andrew Edwards	À faire pour juin 2016
6.	Développer une version améliorée du Code de vie à partir de la version commentée par les membres du CE	Équipe école	À faire
7.	Analyser le niveau réel de devoirs au secondaire du côté CSEM et proposer des solutions si problématique	Andrew Edwards	À faire

POUR OU A FAIRE EN SEPTEMBRE 2016

#	Action	Responsable	Statut
1.	Inviter en septembre 2016 les formateurs gratuits du CREP et offrir des formations aux parents de l'école NOTE : le CREP exige toujours une participation minimum des parents.	Annie Lamarre OPP	L'OPP a envoyé le résultat d'un sondage à Annie Lamarre. Invitation à faire en septembre.
2.	Organiser la fête de la rentrée (2016-2017) avec la subvention obtenue	Andrew Edwards OPP	1 ^{re} réunion le 16 mai
3.	Ajouter au document indiquant l'obligation des enfants à se produire en spectacle durant l'année que la vente des captations audio au profit de la Fondation peut être faite	Annie Lamarre	
4.	Communiquer à Lise Leblanc la liste des activités tenues en soirée à l'école pour que le service de garde sache qui laisser rentrer dans l'école	Annie Lamarre	
5.	Envoyer une lettre à tous les parents pour leur rappeler l'interdiction de passer par la porte du service de garde pour rentrer dans l'école et celle de circuler librement dans l'école sans autorisation	Annie Lamarre	
6.	Organiser une réunion spéciale du CE pour la promotion du secondaire	Andrew Edwards	